

Table des matières

1	Roissy : l'aéroport Charles de Gaulle en pleine transformation	2
2	MEDEF : comment les candidats à la présidence tentent de convaincre les faiseurs de roi	4
3	Le gouvernement veut une nouvelle baisse des contrats aidés en 2019	5
4	Bercy table sur une amélioration sensible de la compétitivité	6
5	L'avenir des gares, l'autre bataille de la réforme ferroviaire	8
6	Fnac Darty et Google unis pour contrer Amazon.....	9
7	Stéphane Richard : «Orange va lancer un assistant vocal à moins de 300 euros».....	10
8	Le rythme des fermetures d'agences bancaires doit quadrupler en France	12
9	Les Français vont enfin disposer d'un dossier médical numérique	13
10	Réforme des retraites : les grands travaux commencent	15
11	Retraites : les injustices auxquelles le gouvernement veut s'attaquer	16
12	Macron sur BFMTV et Mediapart : les 8 annonces à retenir	18
13	Justice : le gouvernement opte pour une réforme a minima.....	20
14	La loi Asile et immigration soulève un petit vent de rébellion dans la majorité	21
15	Justin Trudeau : « Je suis totalement aligné avec Emmanuel Macron sur les grands enjeux internationaux ».....	23
16	Catalogne: 350 000 personnes défilent contre la détention d'indépendantistes	25
17	Le fossé se creuse entre Bruxelles et Ankara	26

::: ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 16/04/2018

1 Roissy : l'aéroport Charles de Gaulle en pleine transformation



Plus de 600 M€ sont investis par le groupe ADP jusqu'en 2020 pour permettre d'accroître les capacités de la plate-forme. Zoom sur les gros chantiers en cours.

L'aéroport de Roissy n'a pas connu de tels travaux depuis au moins dix ans. Porté par une importance croissante du trafic aérien mondial, il a vu passer 69,5 m de passagers en 2017, soit 5,4 % de plus que l'année précédente. Les chiffres de ce début d'année laissent penser que la fréquentation sera encore supérieure en 2018. Les projets mis en place dans le cadre du « Connect 2016-2020 » doivent permettre à l'aéroport d'accueillir 8 m de passagers supplémentaires. L'ensemble de ces investissements totalisent 1,1 Md€ sur les deux aéroports franciliens, dont environ les deux tiers concernent Roissy. Le dernier aménagement de cette envergure à Paris-Charles de Gaulle a été la construction du terminal 2G en 2008 et 2009.

Figure dans ce projet, la réalisation du CDG express (liaison ferrée directe entre l'aéroport et la gare de l'Est à Paris) dont le début des travaux sur le réseau ferroviaire est annoncé pour cette année pour une mise en service fin 2023 début 2024.

Les efforts du groupe ADP, l'exploitant aéroportuaire, portent aussi sur l'accueil des passagers et le développement du commerce. Il y a quelques jours, il a inauguré au sein du terminal 1 un nouvel espace consacré aux parfums et cosmétiques. Sur 600m², il propose un parcours simplifié avec de nouveaux services, comme un barbier ou le regroupement de l'offre maquillage à travers une « make-up station ». Depuis fin mars, le terminal 1 compte un restaurant gastronomique, le Teppan. LE chef, Thierry Marx, y propose une cuisine rapide pour passagers pressés. À l'autonomie prochain, une nouvelle zone de restauration doit voir le jour dans le terminal 2E. Elle comprendra un Café Eiffel, un restaurant Ladurée, à l'identique de celui du terminal 2F et un point de vente Exki.

La liaison des satellites d'embarquement au T1

Ce chantier va complètement changer la physionomie du Terminal 1. La transformation de trois de ses sept satellites permettra de n'en faire qu'un seul. « Le terminal 1 date de 1974. Il a été conçu pour des avions de petit emport. L'avion de référence à l'époque c'était le Concorde », rappelle Guillaume Sauvé, directeur ingénierie et aménagement du groupe ADP. C'est le terminal qui accueille le plus d'Airbus A380. Avec une capacité de plus de 500 passagers par appareil, il entraîne facilement une saturation à laquelle devraient remédier les travaux actuels.

« Aujourd'hui on a trois salles d'embarquement distinctes, demain vous n'en aurez qu'une seule », souligne Guillaume Sauvé. La capacité du terminal devrait passer de 9 m de passagers à 12,2 m. « Mais

surtout le confort des clients va être amélioré », ajoute-t-il. Dans ce grand hall d'embarquement unique, ils auront accès à davantage de services et de commerces. Les avions pourront également s'amarrer plus facilement avec six postes d'avion gros-porteurs disponibles contre cinq actuellement. Le chantier doit être terminé en 2020.

La réhabilitation du Terminal 2B et sa jonction avec le 2D

Il s'agit de deux projets qui n'en forment qu'un seul. Le groupe ADP rénove de fond en comble le terminal 2B et crée en même temps un nouveau bâtiment pour relier celui-ci au 2D. Ce dernier doit accueillir une zone unique de contrôle de passager, un espace de commerces et services, de nouveaux salons, et un tapis d'arrivée commun aux deux terminaux. Qu'ils fassent leur enregistrement dans l'un ou l'autre, ils passeront par ce nouveau bâtiment avant de gagner leur salle d'embarquement. A l'arrivée c'est là aussi là qu'ils iront récupérer leurs bagages. « Ça va permettre d'ajouter 30 000 m2 supplémentaires », souligne Guillaume Sauvé.

L'autre partie du projet consiste à rénover le terminal 2B. Le bâtiment a été entièrement mis à nu en ne laissant que le béton brut. « Cette année, on s'occupe principalement du gros œuvre, confie Guillaume Sauvé. L'an prochain, ce sera le tour des aménagements intérieurs. » Cette partie de l'aéroport devrait complètement changer d'allure et donner une touche de modernité à ce bâtiment qui date de 1981. « On va changer toutes les façades, avec les dernières générations de vitrage, ce qui donnera une performance environnementale bien meilleure », ajoute-t-il. L'ensemble du projet doit permettre d'accueillir 6 m de passagers de plus à partir de l'été 2020.

Un trieur à bagages mieux adapté au flux de voyageurs

Un nouveau trieur à bagages est en train d'être installé au terminal 2E. « Actuellement quand vous faites votre enregistrement dans ce terminal, vos bagages sont descendus au pied du bâtiment et transporté par trolley à votre avion », indique-t-il. Le trieur c'est un système de tapis roulant qui achemine, trie et contrôle plus de 3 000 bagages par heure. « Ça permet surtout de gagner du temps d'acheminement vers les avions et donc ça sécurise le départ des vols. Il y a moins de risque qu'un problème survienne et entraîne un retard », ajoute-t-il.

La première phase de ce projet doit être terminée dès cet été. Prévue pour s'achever à l'été 2020, la deuxième phase consiste à étendre ce trieur à bagages du hall d'embarquement K et L jusqu'au hall M et de gérer en plus les bagages des passagers en correspondance. « Dès le départ, à la construction du terminal ce système avait été prévu, poursuit-il. Mais à l'époque, les flux de passagers étaient plus faibles et il n'y avait pas besoin de ce système. »

Thibault Chaffotte

::: MEDEF

LE PARISIEN ECONOMIE – 16/04/2018 – en p-jointe



L'OPINION – 16/04/2018

2 MEDEF : comment les candidats à la présidence tentent de convaincre les faiseurs de roi



Plusieurs fédérations et Medef territoriaux organisent l'audition des neuf candidats en campagne pour succéder à Pierre Gattaz

Ce lundi, la composition du conseil exécutif du Medef change. Pierre Gattaz va soumettre une nouvelle liste aux membres. D'après nos informations, deux candidats font leur entrée, Pierre Brajeux et Patrick Martin. Geoffroy Roux de Bézieux reste, en tant que personnalité qualifiée, Alexandre Saubot, en revanche, ne siège plus au conseil exécutif depuis qu'il a démissionné de ses mandats patronaux pour se lancer dans la course à la présidence du Medef.

Le marathon est lancé. Fédérations et Medef territoriaux organisent leurs auditions des postulants à la succession de Pierre Gattaz. Les formats varient, parfois il s'agit de simples présentations où les candidats se succèdent, parfois des débats permettent de confronter les points de vue. Alors [qu'il n'y a jamais eu autant de participants – presque une dizaine](#) —, la logistique n'est pas simple. Il s'agit de mettre au même niveau des « petits » compétiteurs, comme l'entrepreneur Fabrice Le Saché ou la seule femme en campagne, Dominique Carlach, avec les deux principaux prétendants, Geoffroy Roux de Bézieux et Alexandre Saubot.

Si certaines auditions sont ouvertes à la presse, le plus souvent elles restent fermées aux journalistes. Car, comme l'explique à *La Tribune* [Frédéric Motte, le président du Medef Hauts-de-France](#) et l'un des neuf concurrents, dans l'univers feutré du patronat « tout se joue plutôt en off et à fleurets mouchetés. Dans un premier temps, ceux qui vont voter, ce sont les 45 membres du conseil exécutif. Pour l'instant, personne ne se prononce ».

En attendant le choix officiel qui aura lieu le 11 juin, la composition de cette instance qui fait office de « gouvernement » du Medef sera modifiée ce lundi, conformément aux statuts de l'organisation patronale. L'équilibre des forces promet de ne pas trop changer entre territoires et grandes fédérations ou entre services et industrie mais, selon nos informations, Pierre Brajeux, président du Medef 92, en course dans la campagne, devrait faire son entrée sur proposition de Pierre Gattaz. Tout comme [Patrick Martin, à la tête du Medef Rhône-Alpes-Auvergne](#), également en lice, qui ne siégeait plus au conseil exécutif.

Patriotisme économique. Chez les postulants, l'opération séduction bat donc son plein. Certains, [comme Jean-Charles Simon](#), ont pris le soin de bâtir une plateforme de plus d'une centaine de propositions précises – celles de l'ancien DG du Medef sont disruptives et libérales. D'autres cultivent volontairement le flou et l'ambiguïté. Ainsi, Geoffroy Roux de Bézieux, le seul à s'être déjà présenté (en 2013, il avait fait campagne avant de se rallier à Pierre Gattaz), se contente-t-il de donner des grandes lignes de ce que doit être, pour lui, le Medef de demain. Ses propos concernent tout autant une forme « de patriotisme économique qu'il faut accentuer » que la nécessité de penser « numérique » ou encore l'image du Medef qu'il convient de moderniser.

Pour trois des candidats au moins, l'exercice est périlleux car il consiste à endosser [le bilan de l'ère Gattaz](#), sans quoi leur loyauté serait mise en cause. Ainsi, Frédéric Motte est-il souvent interrogé sur ce qu'il a fait pour les territoires, lui qui, ces dernières années, était vice-président du « patron des patrons » sortant, en charge de ce dossier. L'entrepreneur du Nord propose de revoir « la gouvernance de l'organisation pour mieux représenter les régions et territoires, y compris, les Ultramarins ». Idem pour [Geoffroy Roux de Bézieux](#) également vice-président – mais cette fois pendant toute la mandature qui s'achève – en charge de la fiscalité. Le dirigeant d'Olivier & Co s'en sort en défendant « un Medef de propositions » après le « Medef de combat », slogan de Pierre Gattaz.

Le positionnement semble plus audacieux pour [Alexandre Saubot](#), ex-vice-président de l'organisation patronale et surtout président du pôle social, et négociateur du Medef sur des dossiers comme l'assurance-chômage. Si le numéro 1 de la fédération de la métallurgie (UIMM) a démissionné de ses mandats « pour se présenter en homme libre », il assure désormais « qu'il faut en finir avec les négociations interprofessionnelles qui imposent des contraintes aux entreprises, en suivant l'agenda gouvernemental, sans quoi cela revient à cautionner ce que veut faire l'exécutif. Et de privilégier la négociation sur le terrain, par branche ou par entreprise. » Ce discours fait mouche chez les chefs d'entreprise mais est souvent perçu comme un propos de circonstance, pour celui qui, il y a deux mois à peine, signait [un accord sur la formation professionnelle](#).

Position infantilisante. Un des principaux thèmes de cette campagne est [l'avenir du paritarisme](#). Face à Emmanuel Macron qui passe outre les corps intermédiaires, le Medef doit-il ou non rester dans les instances cogérées par les syndicats et le patronat ? « Il faut se recentrer, sortir d'une position infantilisante dans laquelle nous place le gouvernement », plaide Patrick Martin. Pour Alexandre Saubot, le Medef doit quitter l'Assurance-maladie, les caisses d'allocations familiales ou encore l'Assurance-vieillesse. Largement insuffisant, pour Olivier Klotz (Medef Alsace) ou pour Jean-Charles Simon, qui plaident pour une sortie beaucoup plus importante des instances.

Autre axe fort, celui de la gouvernance et du financement de l'organisation : Geoffroy Roux de Bézieux milite pour que « 100 % des ressources » du Medef proviennent des cotisations des entreprises, quand Alexandre Saubot, sur la même ligne, parle plutôt « de l'essentiel » des ressources issues des adhésions.

Les faiseurs de roi (dirigeants de grandes fédérations, grands patrons...) observent avec soin la cartographie de cette élection. Mais se gardent bien de se dévoiler. [La puissante fédération du bâtiment](#) organise le 17 mai l'audition des candidats... le même jour que sa rivale, l'UIMM !

[Fanny Guinochet](#)

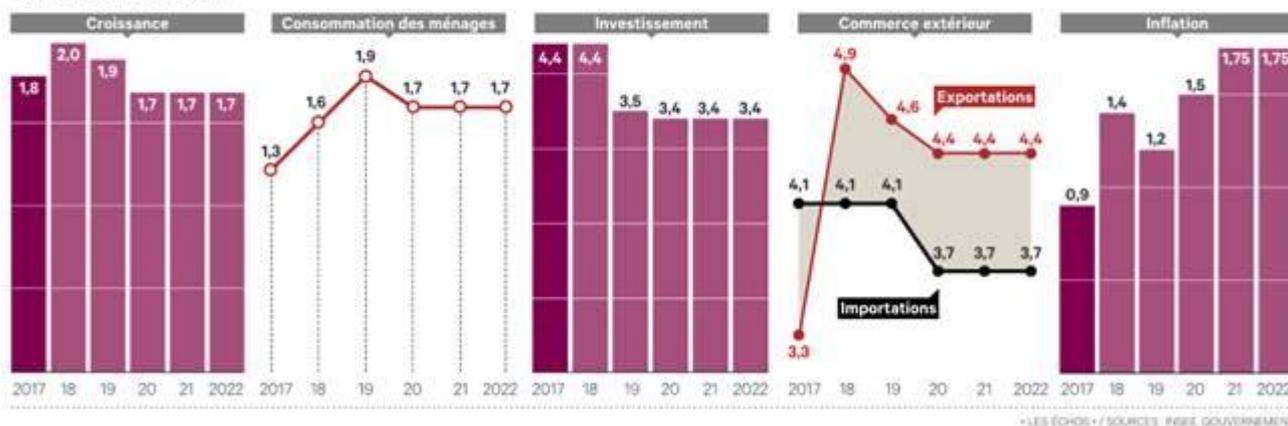
::: ÉCONOMIE

LES ECHOS – 16/04/2018

3 Le gouvernement veut une nouvelle baisse des contrats aidés en 2019

Le scénario macroéconomique de la France à l'horizon 2022

Taux de croissance annuel en %



Si les contrats aidés vont continuer leur attrition, le gouvernement s'attend en revanche à une forte dynamique de l'emploi marchand. En tout, ce sont près d'un million d'emplois en cinq ans qui pourraient être créés d'ici fin 2019.

Une forte dynamique de l'emploi marchand, à peine contrebalancée par la baisse des emplois aidés. Cette description déjà entendue pour 2017 et 2018 va aussi valoir pour 2019. C'est ce qui ressort [du programme de stabilité pour les années 2018-2022](#) que le gouvernement a présenté en fin de semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Dans ce document destiné à être envoyé aux partenaires européens, il est notamment confirmé que l'exécutif n'entend pas s'arrêter en chemin sur [la cure d'amaigrissement des contrats aidés](#). Ainsi l'emploi non marchand devrait reculer de 25.000 postes en 2019 « *du fait d'une nouvelle réduction des enveloppes de contrats aidés sur l'année* », est-il écrit dans le texte. En 2018, une première coupe importante avait déjà été réalisée dans ces emplois aidés (faisant passer leur nombre de 320.000 à 200.000). Cela devrait provoquer une contraction de l'emploi non marchand en 2018 d'environ 25.000 postes, soit un niveau similaire à celui attendu en 2019.

Si le gouvernement continue dans cette voie, c'est qu'il estime que la [dynamique générale de l'emploi](#) devrait permettre de contrebalancer ces effets négatifs. Les nouvelles prévisions contenues dans le programme de stabilité parlent ainsi de l'augmentation de 225.000 postes en moyenne annuelle l'an prochain dans l'emploi marchand, niveau très proche de celui attendu en 2018 (+250.000 postes) et de celui enregistré en 2017 (+240.000 postes). Si l'on remonte à l'année 2015 qui marquait le démarrage sur le front de l'emploi après trois années de destruction d'emplois, ce sont donc théoriquement plus d'un million d'emplois qui pourraient être créés en cinq ans d'ici à la fin de l'année 2019.

Cette forte dynamique n'est pas jugée irréaliste par le Haut conseil des finances publiques (HCFP). Même si le soutien à l'emploi devrait être moins fort cette année que l'an dernier (avec l'extinction totale de la prime à l'embauche et la [baisse du taux de CICE](#)), l'autorité indépendante estime dans un avis rendu vendredi que la prévision d'emploi « *est cohérente avec le niveau très élevé de l'indicateur du « climat de l'emploi » dans les enquêtes de conjoncture de l'Insee* ». La tendance devrait rester similaire l'an prochain malgré une croissance moins forte attendue, le gouvernement tablant sur les effets de « [la bascule du CICE en allègements de charges](#) » pour soutenir l'emploi.

Cette embellie devrait en tout cas avoir des effets très positifs sur les comptes publics. Le programme de stabilité table ainsi, grâce à la baisse du chômage, sur « *un retour à l'équilibre de l'Unedic dès 2019* », alors qu'un léger déficit était encore prévu il y a quelques mois. D'une façon plus générale, ce sont l'ensemble des [comptes sociaux](#) qui vont profiter de rentrées de cotisations abondantes. Le gouvernement table désormais sur une croissance de la masse salariale du secteur privé de 3,9 % en 2018, alors que la hausse initialement prévue en septembre dernier était de 3,1 %. Cette hausse des recettes doit contribuer à gonfler l'excédent des comptes sociaux, attendus à 0,7 % du PIB.

Renaud Honoré

LES ECHOS – 16/04/2018

4 Bercy table sur une amélioration sensible de la compétitivité



Le gouvernement anticipe une progression plus rapide des exportations que des importations d'ici à 2022. La politique de l'offre pourrait bien commencer à porter ses fruits.

L'alignement des planètes devrait se poursuivre pour l'économie française. Le gouvernement a dévoilé vendredi [son scénario macro-économique jusqu'en 2022](#) et ce dernier fait apparaître une croissance de 2 % en 2018 puis de 1,9 % en 2019. La prévision de 2018, jugée « réaliste » par le [Haut conseil des finances publiques](#), est largement soutenue par la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

La croissance de long terme de l'économie hexagonale est estimée à 1,25 % par an par Bercy. Si l'on en croit le gouvernement, la croissance devrait donc être supérieure à ce chiffre trois années de suite, entre 2017 et 2019, le Haut conseil des finances publiques considérant que la prévision de l'an prochain « est atteignable ».

Vers une amélioration sensible de la compétitivité

Deux points de ce « programme de stabilité » méritent qu'on s'y arrête. D'abord, selon l'exécutif, la compétitivité devrait sensiblement s'améliorer puisque, d'ici à la fin du quinquennat, les exportations progresseraient plus vite que les importations et la contribution du commerce extérieur à la croissance serait chaque année positive, sauf l'an prochain où elle sera nulle.

L'économie française n'a pas réalisé une telle performance depuis le milieu des années 90, lors de la fameuse période de « désinflation compétitive ». C'est en creux ce que dit le Haut conseil quand il estime que « *le scénario retenu d'une croissance effective demeurant continûment supérieure à la croissance potentielle jusqu'en 2022 est optimiste* ».

Mais une telle amélioration est possible. Selon l'[Observatoire français des conjonctures économiques \(Ofce\)](#), entre 2013 et 2016, grâce aux allègements de charges et au crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice), la marge des entreprises exportatrices a grimpé de 5,7 points pour atteindre 38,5 % de la [valeur ajoutée](#), un record depuis les années 70. Les exportateurs français pourraient utiliser cette manne pour baisser leur prix, ou mieux, investir pour monter en gamme et prendre des parts de marché. C'est la logique de la politique de l'offre menée par François Hollande et c'est aussi l'espoir du gouvernement actuel.

Une moindre hausse des prix l'an prochain

Ensuite, pour Bercy, tout comme d'ailleurs pour [la Banque de France](#), les prix devraient grimper moins vite en 2019 qu'en 2018. Pourtant si la croissance reste élevée, les créations d'emplois seront fortes, le chômage devrait donc baisser, les salaires augmenter et les prix, grimper plus vite. Le gouvernement fait l'hypothèse que la hausse du prix du pétrole - le baril est passé en un an de 45 dollars à 72 dollars - prendra fin, expliquant ainsi le tassement de l'inflation de 1,4 % en 2018 à 1,2 % en 2019.

« *Si les taux d'utilisation des capacités de production et les difficultés de recrutement s'établissent début 2018 nettement au-dessus de leur moyenne de long terme, l'inflation sous-jacente reste encore très basse et ne témoigne pas de signes de tensions* », reconnaît d'ailleurs le Haut conseil. D'ici à 2022, le gouvernement n'anticipe pas une inflation au-dessus de 1,75 % par an, c'est-à-dire en dessous de l'objectif de la Banque centrale européenne. Difficile là, de penser que les tensions inflationnistes n'apparaîtront pas au cours de ce cycle économique.

Guillaume de Calignon

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 16/04/2018

5 L'avenir des gares, l'autre bataille de la réforme ferroviaire



Jusqu'à présent, le patrimoine des gares (comme ici gare Saint-Lazare) est divisé en deux : SNCF Réseau est propriétaire des quais, tandis que le reste du bâtiment est exploité par Gares & Connexions. Ce qui complexifie la gestion et les décisions d'investissement.

Dans la perspective de l'ouverture à la concurrence, deux visions s'opposent sur la meilleure manière d'exploiter les 3.000 gares françaises désormais rattachées à SNCF Réseau.

Pendant que les syndicats de la SNCF mobilisent les cheminots contre la réforme du gouvernement, une autre bataille, plus discrète, se joue au sein du groupe public : la place future, et surtout le degré d'autonomie, qui sera allouée à Gares & Connexions, l'entité chargée, comme son nom l'indique, de gérer les quelque 3.000 gares du pays.

Dans l'organigramme actuel de la SNCF, Gares & Connexions est partie intégrante de SNCF Mobilités, l'établissement public chargé de faire circuler les trains. Une situation acceptable tant que la SNCF était en monopole, mais qui ne l'est plus aujourd'hui, avec l'arrivée programmée de concurrents.

Garantir un traitement équitable

Cette trop grande proximité avec l'opérateur historique peut laisser craindre un traitement inéquitable des nouveaux entrants en reléguant, par exemple, leurs guichets de vente de billets dans un coin obscur du deuxième sous-sol.

Afin de garantir l'indépendance de Gares & Connexions, plusieurs schémas étaient sur la table. Le gouvernement a tranché en faisant voter la semaine dernière à l'Assemblée un amendement qui rattache cette entité à SNCF Réseau, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires.

Cette décision a été citée à plusieurs reprises par l'exécutif ces derniers jours comme une illustration des bénéfices d'une SNCF « plus intégrée », l'un des objectifs de la réforme ferroviaire. « *Nous allons regrouper tous ceux qui gèrent les gares, les quais, les panneaux, aujourd'hui très éclatés, au sein d'une même entité, pour qu'à la fin, on ait un vrai chef de gare !* », a ainsi souligné la ministre des Transports Elisabeth Borne.

Un patrimoine séparé en deux

Aujourd'hui en effet, **le patrimoine des gares est divisé en deux** : SNCF Réseau est propriétaire des quais, tandis que le reste du bâtiment est exploité par Gares & Connexions, logé donc chez SNCF Mobilités. Ce qui complexifie la gestion (avec, par exemple, deux contrats distincts pour les panneaux publicitaires), la planification des travaux et les décisions d'investissement.

Le rattachement de Gares & Connexions à SNCF Réseau doit mettre un terme à ces complications. Restent à définir selon quelles modalités, ce qui donne lieu à une lutte d'influence feutrée mais vigoureuse.

Deux options sont sur la table : la mise en place d'une nouvelle direction au sein de SNCF Réseau, ou bien la création d'une filiale contrôlée à 100 %. Le sujet est toujours en cours d'arbitrage, indiquait le ministère des Transports, il y a une dizaine de jours.

Deux conceptions

Selon plusieurs sources, le scénario d'une filiale tient la corde. Dans ce schéma, la réunification du patrimoine des gares se ferait par l'apport des actifs de SNCF Réseau, à savoir les quais, à Gares & Connexions. Mais deux conceptions s'opposent sur le degré d'autonomie dont devrait disposer cette filiale.

Certains acteurs du dossier estiment qu'une indépendance trop marquée pourrait recréer des difficultés d'exploitation. D'autres affirment, au contraire, que Gares & Connexions doit conserver une identité propre et la latitude de gérer ses investissements, et ce afin de poursuivre [la politique de valorisation des grandes gares](#) entamée avec celle de Saint-Lazare à Paris.

Des chantiers de grande ampleur, pour améliorer l'accueil du public mais aussi augmenter le nombre de commerces, ont en effet été lancés à Austerlitz, à la Gare du Nord, ou encore à Rennes et Nantes. Les redevances perçues au titre de ces concessions devraient rapporter à Gares & Connexions 210 millions d'euros cette année (sur 1,65 milliard de [chiffre d'affaires](#)), et 250 millions en 2022. [Des fonds qui financent la rénovation des plus petites gares](#), plaideait la SNCF l'année dernière. Cependant, ces opérations de valorisation se font de plus en plus avec l'aide de partenaires privés, et la future gouvernance ne doit pas les effrayer.

Pour l'heure, Patrick Ropert, le patron de l'activité, reste silencieux. « *Peu importe le rattachement, l'enjeu, c'est le développement* », a-t-il toutefois glissé à des journalistes il y a quelques jours.

Lionel Steinmann

LE FIGARO – 16/04/2018

6 Fnac Darty et Google unis pour contrer Amazon



[Le distributeur ouvre des espaces dédiés à l'assistant vocal Google Home dans ses magasins.](#)

Le front anti-Amazon s'organise. Avant même l'arrivée en France de l'enceinte connectée [Echo d'Amazon](#), prévue le 23 mai prochain, Fnac Darty a choisi son camp. Le distributeur français a noué un partenariat stratégique avec un autre des Gafa, Google, dont l'assistant vocal, Google Home est le principal challenger de celui d'Amazon. Fnac Darty ouvre dès ce lundi des espaces de démonstration des produits Google dans ses magasins. «Avec ce partenariat, nous nous posons très clairement en alternative face à l'enceinte Echo d'Amazon», reconnaît Olivier Garcia, directeur du développement commercial de Fnac Darty. Une belle prise pour le groupe français qui a fait des partenariats le cœur de sa stratégie pour offrir plus de services à ses clients.

Dans ces corners de 10 à 50 m², l'enceinte connectée du groupe américain, [Google Home](#), ainsi que l'ensemble de son écosystème (casque Bose, enceintes JBL, ampoules Philips Hue...) sont à l'honneur. À Paris, la Fnac Saint-Lazare est le magasin vitrine. Les espaces ont été conçus comme des intérieurs d'appartement «cosy», afin de mettre en scène les différentes fonctionnalités de l'assistant de Google, de la diffusion de musique (Deezer) à la préparation de listes de courses (Monoprix) en passant par la lecture des informations (*Le Figaro*, France Info). «Fnac Darty a toujours été l'enseigne privilégiée pour

les démonstrations de nouvelles technologies, explique Olivier Garcia. Le groupe veut continuer à être un vecteur de démocratisation.»

[Le marché de la maison connectée fait fantasmer enseignants et fabricants](#). Mais, si près d'un foyer américain sur cinq est équipé d'une enceinte connectée, l'usage est méconnu en France, où ce marché a atteint 22 millions d'euros l'an passé, selon GfK.

Le vocal, nouveau canal

La création de ces espaces s'inscrit dans un partenariat initié à l'été dernier. Fnac Darty avait obtenu trois mois d'exclusivité pour commercialiser Google Home. Il en a profité pour faire de la pédagogie autour de l'appareil et multiplier les opérations commerciales. En ce moment, le Google Home Mini est à 10 euros dès 150 euros d'achats. Le timing de ce partenariat est stratégique. La France est le seul pays où Google Home est arrivé en premier, avant le Homepod d'Apple et Echo. Le groupe californien est donc bien décidé à garder une longueur d'avance dans l'Hexagone, alors qu'Amazon domine près des trois quarts du marché américain.

Fnac Darty s'est positionné d'emblée comme enseigne pionnière du «vocal». Il a d'abord rendu disponible son «bouton Darty» via l'assistant Google, permettant à ses clients d'être rappelés par le SAV Darty en cas de problème. Le mois dernier, il a fait partie des trois enseignes françaises (avec OUI.sncf et Sephora) à intégrer la transaction via Google Home: d'ici à la fin du mois, il sera possible d'acheter livres, CD et DVD par simple commande vocale. D'autres fonctionnalités sont prévues. L'enjeu est clé. Dans un marché naissant, la prime va souvent au premier entrant. Avec le vocal, il s'agit pour les marques et enseignes d'offrir de nouveaux produits et services aux consommateurs, en s'intégrant dans leur quotidien. Or le potentiel est immense. Les Américains ont dépensé l'an passé 2 milliards de dollars via leur assistant personnel. Ce chiffre devrait atteindre 40 milliards en 2022.

[Keren Lentschner](#)

LE PARISIEN – 16/04/2018

7 Stéphane Richard : «Orange va lancer un assistant vocal à moins de 300 euros»



Stéphane Richard, le PDG d'Orange, dans son bureau.

[Le patron du groupe Orange répond à plusieurs polémiques et nous dévoile ses projets.](#)

Il ne raccroche pas. Arrivé à la présidence d'Orange en mars 2011, Stéphane Richard a été reconduit pour quatre ans le 20 février dernier par son conseil d'administration. Prolongation que doivent valider le 4 mai les actionnaires, dont l'État qui détient 22,95 % du capital. Une nouvelle page pour cet énarque et premier prix de piano qui réplique à plusieurs polémiques d'actualité et dévoile ses projets.

Vous repartez pour un troisième mandat au moment où Michel Combes, dirigeant éphémère d'Altice-SFR reçoit un parachute doré de six millions d'euros en guise de remerciement. En 2017 vous avez perçu 1,750 million d'euros. Quelles sont vos prétentions ?

STÉPHANE RICHARD. J'ai toujours essayé d'être raisonnable et exemplaire. J'ai aujourd'hui le 40e salaire du CAC 40 et pourtant Orange est neuvième en matière de capitalisation boursière. Ma part de salaire fixe n'a pas bougé depuis mon arrivée, je n'ai ni stock-options, ni parachute doré, ni retraite chapeau prévus dans mon contrat... Si je suis remercié demain, je pars sans rien. J'applique cette modération à l'ensemble de l'équipe dirigeante.

Racontez-nous : comment êtes-vous parvenu à l'accord avec TF 1 pour diffuser ses programmes ?

Je suis bien content d'être sorti de cet épisode ! L'accord trouvé est correct car on ne va pas payer pour ce qui est par ailleurs gratuit. Tout s'est accéléré le 2 mars quand [Canal + a coupé la diffusion de TF 1](#) à ses abonnés. C'était le bon timing pour nous car le 9 mars était programmé le grand concert des Enfoirés, événement important pour TF 1. Nous en avons donc profité pour proposer une solution et le 8 mars, c'était signé... Si on parle de choses comparables, avant on payait de l'ordre de 5 millions d'euros par an, dorénavant on va payer un peu plus du double. C'est moins de la moitié de ce qui était réclamé. Et on ne rémunère de facto que les services nouveaux : replay élargi, 4K, avant premières, nouvelles chaînes...

Quelle incidence sur les abonnés ?

Orange dépense chaque année 750 millions d'euros pour acheter des contenus. Nous allons absorber cette hausse et il n'y aura pas de répercussion sur l'abonné qui continuera de bénéficier des mêmes contenus et services attractifs sans augmentation de prix.

Orange Bank a été lancée le 2 novembre et votre offre de crédit à la consommation le 26 mars. Ça marche ?

Les derniers chiffres que nous donnons sont de 100 000 clients en quatre mois. On est très satisfaits. Une récente étude sur les [néobanques](#) nous a classés deuxième, c'est donc que nous sommes plutôt bons. L'intelligence artificielle que nous avons mise en place pour répondre aux clients fait de gros progrès : de 30 % des sollicitations réglées sans intervention humaine on est passé à 55 % aujourd'hui ! Pour le crédit conso, c'est trop tôt pour commenter ; nous allons bientôt lancer une grande campagne d'information. Nous avons le meilleur standard du marché : demande 100 % sur mobile, prêt de 500 à 75 000 euros, échéances de remboursement modifiables d'un clic et un TAEG très bas qui commence à 1,5 %. Ce service réservé aux clients Orange sera ouvert à tous en 2019 et nous allons lancer une carte bancaire premium à la rentrée.

Suite au scandale Facebook-Cambridge Analytica, les clients d'Orange doivent-ils craindre pour leurs données personnelles ?

Orange n'est pas du tout basé sur le même modèle économique. Nous ne nous finançons pas en [vendant les données de nos clients](#). D'ailleurs, nous ne vendons aucune donnée qui n'est pas d'abord anonymisée et agrégée avec d'autres pour permettre une utilisation statistique. Le prochain Show Hello que nous ferons à l'automne pour présenter nos projets sera d'ailleurs centré sur la confiance.

Quelles innovations préparez-vous ?

En matière de protection des données personnelles, justement, nous allons bientôt permettre à nos clients d'installer sur mobile un petit tableau de bord pour qu'ils puissent facilement contrôler ce que leurs applications font avec leurs données. On travaille aussi sur la maison connectée, la e-santé...

À quand un assistant vocal intelligent Orange ?

Notre autre innovation importante c'est [Djingo](#), un système d'intelligence artificielle accessible via divers supports. Il sera au cœur de l'assistant vocal qui sera lancé cet automne et que nous codéveloppons avec Deutsche telekom. On le réveillera par « OK Djingo » et on pourra lui demander de lancer la télé, envoyer un SMS, commander des courses, trouver un hôtel pas cher à Londres... Le système d'IA

intégré sera nettement plus performant que ce qui existe, sur la reconnaissance de la parole, sur le délai de réaction... Il y aura deux modèles, un grand et un petit. Son prix sera bien inférieur à 300 €.

Xavier Niel s'appuie sur une décision de la Cour de cassation pour appeler les 17 millions d'abonnés engagés à venir chez Free. Est-ce la fin des subventions ?

Si la jurisprudence évolue, nous nous adapterons, bien sûr. Et avec Orange Bank nous avons l'outil pour faire du crédit... De là à dire que le subventionnement des mobiles c'est fini, [Xavier Niel](#) va un peu vite. Je m'étonne que, se présentant comme un Robin des bois, il fasse obstacle à cette facilité de paiement qui permet à beaucoup de gens d'avoir un smartphone. Tout le monde n'a pas ses moyens ! Nous n'obligeons personne et la grande majorité de nos forfaits sont sans engagement.

À quand la couverture haut débit de tout le territoire ?

Pour le mobile, je salue le new-deal proposé par le gouvernement qui nous offre avantages fiscaux et fréquences gratuites en échange d'un engagement à investir trois milliards d'euros pour améliorer la couverture, dont celle des autoroutes, des nationales, des TER et TGV... On verra une amélioration spectaculaire de la couverture d'ici 2020-2021. Pour ce qui est du fixe nous déployons de la fibre massivement dans le cadre du [plan Très haut débit du gouvernement](#) et pour les zones inaccessibles à la fibre, Orange a signé un accord avec Eutelsat et Thalès pour apporter en 2021 une nouvelle solution satellite 100 % française.

Daniel Rosenweg

LES ECHOS – 16/04/2018

8 Le rythme des fermetures d'agences bancaires doit quadrupler en France



+ VIDEO. La digitalisation du secteur va aller de pair avec une accélération des fermetures d'agences en France. Sia Partners estime que 12,6 % des points de vente doivent baisser leur rideau d'ici à 2020.

Si les banques françaises ont commencé ces dernières années à fermer, voir regrouper, certaines de leurs agences, [le phénomène n'en est qu'à ses débuts](#) . C'est la conclusion d'une projection réalisée par le cabinet Sia Partners qui, après avoir passé au crible les stratégies des établissements en Europe, table sur la fermeture de 12,6 % des points de vente des banques françaises d'ici à fin 2020, soit une multiplication par quatre du rythme de fermetures d'agences observé en France entre 2012 et 2016.

« On constate que les fermetures d'agences ont été beaucoup plus modestes en France que dans d'autres pays européens ces dernières années alors que la fréquentation a décliné partout, nous attendons donc un phénomène de rattrapage en France », explique Damien Schmitt, senior manager chez Sia Partners.

La souscription digitale va changer la donne

De fait, entre 2012 et 2016, les banques françaises ont fermé 3 % de leurs agences contre 24 % pour les acteurs espagnols, 12 % pour les banques allemandes et 11 % pour les Italiens. Ces différences tiennent beaucoup aux spécificités de chaque pays : l'Espagne a été touchée plus fortement par la crise et la densité de points de vente des banques espagnoles est l'une des plus importantes en Europe.

La France, par ailleurs, affiche une grande dispersion de la création de richesse sur le territoire. De quoi convaincre les banquiers de laisser des points de vente disséminés un peu partout dans l'hexagone. Mais la digitalisation devrait rapidement changer la donne : « *aujourd'hui 80 % à 90 % de la souscription de produits bancaire sont réalisés dans les agences. Dans deux ou trois ans, lorsque les banques auront terminé la digitalisation de leur parcours clients, les volumes de souscription en agence vont radicalement baisser* », pointe Damien Schmitt. Pour mémoire, BNP Paribas s'est fixé pour objectif de réaliser 50 % de ses souscriptions de produit de façon digitale d'ici à 2020.

Des similitudes avec l'Allemagne

Pour s'adapter, les banques françaises vont logiquement accélérer la cadence des fermetures. Société Générale a déjà commencé : en novembre dernier, elle avait annoncé [une centaine de fermetures supplémentaires par rapport à ses prévisions, d'ici 2020](#) . « *Il devrait y avoir beaucoup de similitudes avec l'exemple allemand puisque la création de richesse est aussi dispersée dans beaucoup de petites villes* », estime Damien Schmitt. Outre-Rhin, à la faveur des restructurations déjà menées, la densité d'agence bancaire par millions habitants est tombée à 387, contre 549 en France, selon Sia Partners.

Les agences d'Ile-de-France parmi les plus exposées

Pour continuer de réduire la voilure sans perdre de terrain face à la concurrence, les banques devraient renforcer la spécialisation de leurs agences sur des produits, des clientèles spécifiques, voire sur des horaires restreints, « *dans certaines zones géographiques cela permet de garantir une présence commerciale puisque la proximité reste le premier vecteur d'acquisition de clients* », indique Damien Schmitt.

Les établissements qui concentrent une forte présence en Ile-de-France - entre autres [BNP Paribas](#) , Société Générale et LCL - risquent d'être les plus touchés : « *cette région est beaucoup plus exposée aux nouveaux acteurs et aux usages digitaux* », rappelle Damien Schmitt. De fait, entre 2012 et 2016, c'est BNP Paribas qui a fermé, proportionnellement, le plus de points de vente en France, devant Société Générale, puis LCL.

VIDEO. Les Gafa vont-ils remplacer nos banques ? <https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/0301539964092-le-rythme-des-fermetures-dagences-bancaires-doit-quadrupler-en-france-2169212.php>

Sharon Wajsbrot

::: SOCIÉTÉ

LE FIGARO – 16/04/2018

9 Les Français vont enfin disposer d'un dossier médical numérique



Promis depuis 2004, le dossier médical partagé (DMP) sera généralisé à l'automne. Il doit permettre d'améliorer la qualité des soins, tout en faisant des économies.

C'est une réforme majeure sur laquelle tous les gouvernements successifs se sont cassé les dents. Malgré un demi-milliard d'euros dépensé depuis [son lancement en 2004 par Philippe Douste-Blazy](#), alors ministre de la Santé, le dossier médical partagé (DMP) s'est jusqu'ici révélé un fiasco: on comptait seulement 600 000 dossiers ouverts l'an dernier, et encore quasiment vides pour la plupart. [Relancé en 2017 par Marisol Touraine, sous l'égide de l'Assurance-maladie](#), cette fois - alors qu'il était auparavant géré par une agence informatique, l'Asip -, cet outil va-t-il enfin réussir à s'imposer?

«Le DMP est enfin opérationnel, il y a aujourd'hui plus de 1 million de dossiers ouverts dans des régions expérimentales, et il pourrait être totalement déployé d'ici la fin de l'année 2018 par l'Assurance-maladie», s'est félicité Agnès Buzyn, ministre de la Santé, en février dernier. «Il sera généralisé à l'automne prochain à tous les départements et tous les assurés sociaux. L'objectif est d'aller très vite et d'ouvrir d'ici quatre ou cinq ans plusieurs dizaines de millions de DMP», a renchéri le même mois Nicolas Revel, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam). Et de promettre dès octobre une application qui «permettra à chacun, y compris dans le métro, chez soi, sur son smartphone, de consulter son DMP».

Pour réussir là où les autres ont échoué, l'Assurance-maladie a adopté une double tactique. D'une part, elle est partie des territoires, en expérimentant le DMP nouvelle formule dans neuf caisses pilotes (Bas-Rhin, Bayonne, Côtes-d'Armor, Doubs, Haute-Garonne, Indre-et-Loire, Puy-de-Dôme, Somme, Val-de-Marne). Une méthode basée sur les remontées terrain censée faire la différence.

Incitation financière

D'autre part, elle a adopté une philosophie radicalement différente, en mettant le patient au centre du dispositif. Puisque les médecins rechignaient à ouvrir les DMP, jugeant l'opération chronophage, qu'à cela ne tienne, le patient s'en chargera! Il pourra ouvrir lui-même son dossier, soit directement en ligne avec sa carte Vitale, soit en passant dans sa caisse primaire d'assurance-maladie. Les pharmaciens vont eux aussi être incités à agir: ils toucheront une rémunération de 1 euro par dossier ouvert. Enfin, l'Assurance-maladie entend également permettre aux infirmières de le faire pour les personnes en perte d'autonomie. «Si l'on ne veut pas que le DMP soit l'Arlésienne, il faut en créer massivement», expliquait début avril Annelore Coury, directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins de la Cnam.

Pour autant, une fois ouvert, [reste la question de l'alimentation régulière du DMP et de sa mise à jour](#). Certes, l'Assurance-maladie a annoncé qu'elle injecterait automatiquement dans le dossier deux ans de remboursement de soins (médecins consultés, médicaments achetés, examens réalisés, etc.). Enfin, la loi prévoit que les établissements de santé transfèrent les comptes rendus d'hospitalisation dans le DMP. Mais il faudra quand même convaincre les médecins - et notamment les médecins traitants - de le remplir et de l'utiliser (lire ci-dessous).

Ce carnet de santé numérique, censé centraliser les antécédents du patient, ses éventuelles allergies, son traitement en cours, est pourtant un outil indispensable. Tant pour améliorer la qualité des soins que pour éviter les examens redondants et actes inutiles. La généralisation du DMP doit permettre des économies, «alors que beaucoup d'actes sont refaits entre la ville et l'hôpital, tout simplement parce que le médecin de ville ne récupère pas la radio ou le scanner», a souligné Agnès Buzyn. En 2004, l'étude d'impact du DMP évaluait à 3,5 milliards d'euros les économies susceptibles d'être obtenues. Aucune nouvelle estimation n'a été faite depuis. «3,5 milliards, ce n'est pas neutre, conclut un expert de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Rapportée aux quelque 200 milliards d'euros de dépenses de santé, cette somme correspond peu ou prou à l'économie à réaliser chaque année dans le budget, dans le cadre de l'objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam).»

Dossier médical numérique: les médecins restent circonspects //

<http://premium.lefigaro.fr/conjoncture/2018/04/15/20002-20180415ARTFIG00138-dossier-medical-partage-les-medecins-restent-circonspects.php>

LES ECHOS – 16/04/2018

10 Réforme des retraites : les grands travaux commencent



Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites a envoyé cette semaine aux partenaires sociaux un bilan du système actuel et des enjeux. Les rencontres avec les syndicats et le patronat débutent ce lundi.

« Vers un système universel de retraite, principaux constats sur le système actuel, enjeux du système cible ». Tel est l'intitulé du bref document du Haut-Commissariat à la réforme des retraites que les partenaires sociaux viennent de recevoir. Ce n'est pas encore un vrai programme de travail, mais c'est le premier coup de pioche officiel du vaste chantier de la refonte des retraites.

Pendant la deuxième quinzaine d'avril, l'équipe de Jean-Paul Delevoye va rencontrer les grandes organisations syndicales et patronales, déjà consultées sur le calendrier et la méthode depuis décembre. Ils vont enfin avoir une discussion de fond sur le fameux système universel qu'Emmanuel Macron a promis de mettre en place.

Alors que syndicats et patronat s'inquiétaient de la dérive du calendrier de la réforme, censée aboutir à un projet de loi [d'ici à l'été 2019](#), le chef de l'Etat a discrètement donné son feu vert au démarrage des travaux. Il l'a décidé [lors de son rendez-vous avec le Haut-Commissaire, le 30 mars](#). A l'origine, le chef de l'Etat devait prononcer un discours inaugural. Mais il a préféré ne pas ouvrir un nouveau front social, alors que la SNCF est en proie aux grèves

Jean-Paul Delevoye et la ministre en charge de cet épineux dossier, Agnès Buzyn, doivent s'exprimer jeudi lors d'un colloque sur la réforme des retraites organisé de longue date par le Sénat. Une rencontre à laquelle participeront notamment les anciens ministres Marisol Touraine (PS) et Eric Woerth (LR), Raymond Soubie, l'ex-conseiller social de Nicolas Sarkozy et l'ancien numéro un de la CGT, Bernard Thibaut. Ce sera l'occasion pour le gouvernement de faire passer des messages sur la méthode, le dialogue.

« *Le Haut-Commissaire souhaite laisser beaucoup de questions ouvertes* », selon une source proche de la concertation. Le chef de l'Etat n'a pas encore tranché notamment entre l'instauration d'un système de retraites par points ou en comptes notionnels. Elles seront abordées avec les partenaires sociaux au cours de rencontres bilatérales séquencées par thèmes tout au long de l'année, mais aussi avec les think tanks et l'ensemble de la société civile. Les premiers rendez-vous commencent ce lundi.

Du côté des partenaires sociaux, on est satisfait d'entrer enfin dans le vif du sujet, même si certains syndicats espéraient un peu que, le calendrier filant, la réforme serait reportée. Le sujet électrise tout le monde, mais pas pour les mêmes raisons. Le Medef se fixe pour objectif de décaler l'âge effectif du départ à la retraite. Les syndicats craignent que l'on fasse fondre les droits, donc maigrir la répartition, pour instiller une dose de capitalisation. « *Et les 13,8 points de PIB sur les retraites, on les garde ? Je l'ai demandé à Jean-Paul Delevoye en décembre, mais je n'ai pas encore eu de réponse* », s'inquiète

Philippe Pihet, le négociateur de FO. Le gouvernement ayant prévu de grosses économies sur les dépenses des administrations de Sécurité sociale durant le quinquennat, la question est posée.

Solveig Godeluck

LES ECHOS – 16/04/2018

11 Retraites : les injustices auxquelles le gouvernement veut s'attaquer



Le Haut Commissariat à la réforme des retraites pointe une hétérogénéité du système qui nuit à la mobilité professionnelle et des dispositifs de solidarité peu lisibles, aux effets inégaux.

C'est un bon résumé des travers du système de retraite français. Le Haut Commissariat à la réforme des retraites [vient de transmettre aux partenaires sociaux un document](#) qui met en lumière les principales injustices nées de la juxtaposition de 42 régimes différents.

Lever le frein aux mobilités professionnelles

Le système n'est pas adapté à la mobilité professionnelle, critique le Haut Commissariat. Chaque assuré cotise en moyenne à 3,1 régimes différents durant sa carrière, en comptant la retraite de base, complémentaire et additionnelle et un tiers des Français cotise à au moins 4 régimes. Les règles de calcul des droits étant différentes entre régimes, certains y perdent.

Ainsi, à salaire et durée de carrière égale, mieux vaut effectuer la première moitié de sa carrière dans le privé et la deuxième dans la fonction publique que le contraire. Quelqu'un qui débute au smic et termine à 1,5 smic touchera 1.151 euros de pension dans le premier cas, et 1.074 dans le deuxième cas. Car dans la fonction publique, on calcule les droits en fonction du salaire des six derniers mois, et non des vingt-cinq meilleures années.

Autre injustice flagrante : un assuré qui cotise en une année 4.000 euros à la Cipav (professions libérales) et 2.000 euros au régime général (salariés) ne valide que trois trimestres, contre quatre trimestres si toutes ces cotisations avaient atterri au régime général.

Rendre la solidarité plus lisible et moins inégale

Comme l'a souligné le Conseil d'orientation des retraites (COR) dans ses travaux récents, le système est très redistributif, puisque les écarts de revenus entre actifs sont plus faibles qu'entre pensionnés. Mais la tuyauterie pour parvenir à ce résultat est incroyablement compliquée. Et parfois, les dispositifs solidaires ne sont pas de taille face aux effets anti-redistributifs du cœur du système. Ainsi, les femmes, les chômeurs, les petits salaires souffrent plus que les autres des réformes qui ont allongé la durée d'assurance à bientôt 43 ans et étiré la période de référence pour le calcul des droits à 25 ans.

De plus, les assurés ne bénéficient pas tous autant de la solidarité, accuse le Haut Commissariat. Une salariée du privé qui a deux enfants aura droit à quatre ans de majoration de durée d'assurance et pourra partir plus tôt à la retraite. Si elle avait été fonctionnaire, elle n'aurait eu qu'un an de majoration,

et aurait pu partir au même moment, mais avec une décote de 15 % sur sa pension. Les mêmes injustices se retrouvent en matière de réversion, encore plus flagrantes pour les concubins par rapport aux mariés.

La méfiance des partenaires sociaux

Le courrier du Haut Commissariat a été accueilli fraîchement par certains syndicats. « *Le constat de ce qui ne marche pas est objectif. Mais on dirait que le gouvernement découvre le sujet !* », raille Philippe Pihet, qui va négocier la réforme au nom du syndicat FO.

« *Ce n'est pas le système actuel qui est en cause, mais les réformes des retraites, qui ont changé les paramètres de calcul et creusé les injustices !* », dénonce Mijo Isabey, à la CGT, en citant la règle des 25 meilleures années ou l'allongement de la durée de cotisation. Le but affiché est certes d'avoir un système plus juste, mais « *un régime en annuités peut être plus redistributif et solidaire qu'un régime par points* », estime-t-elle.

Les enjeux de la concertation

Dans le document communiqué aux partenaires sociaux, le Haut Commissariat ébauche les grandes questions à débattre dans les mois à venir dans le cadre de la réforme des retraites.

Que devient la notion de « carrière », sans calcul d'annuités ? Elle se définit par une durée d'assurance et un salaire de référence. A l'avenir, on se moquera de la carrière, puisque tous les salaires serviront pour établir la pension, et non les 25 meilleures années. Mais on peut en avoir besoin pour, par exemple, attribuer ou non des minima de pension.

Autre question, quel effort contributif faut-il exiger de chacun ? Les indépendants les moins bien rémunérés ont des taux de cotisation particulièrement élevés, pour ne pas se retrouver avec une retraite de 800 euros par mois. La courbe des cotisations est dégressive en fonction des revenus, contrairement à celle des salariés du privé, qui s'éloigne peu de 28 % quel que soit le revenu. Les fonctionnaires bénéficient quant à eux d'une cotisation patronale d'équilibre de l'Etat de 74 %.

Comment réintégrer la solidarité dans un système où chaque euro cotisé donne les mêmes droits à chacun ? Ces dispositifs pèsent environ 20 % des pensions versées. Conserver ce poids suppose de les unifier, mais aussi de les transcrire dans le nouveau système, ce qui peut aller jusqu'à redéfinir leurs objectifs. Le Haut commissariat insiste sur la nécessité de clarifier leur périmètre et leur financement. Aujourd'hui, tout le monde paie pour la solidarité, avec des dispositifs liés aux cotisations, et d'autres à l'impôt.

Faut-il conserver le même niveau de répartition, ou bien introduire une dose de capitalisation dans le système ? Le Haut Commissariat ne pose pas la question aussi clairement, mais montre dans une comparaison internationale que la France fait figure d'exception, avec des retraites complémentaires qui sont elles aussi en répartition.

Solveig Godeluck

::: POLITIQUE

LE JDD – 15/04/2018

12 Macron sur BFMTV et Mediapart : les 8 annonces à retenir



Emmanuel Macron sur BFMTV et Mediapart, dimanche soir.

Syrie, retraites, immigration, laïcité, SNCF... Interrogé par Edwy Plenel et Jean-Jacques Bourdin, Emmanuel Macron est revenu sur les grands sujets des dernières semaines.

Pour la deuxième fois en quatre jours, Emmanuel Macron s'est livré dimanche soir à l'exercice de l'interview, cette fois face à Jean-Jacques Bourdin (BFMTV, RMC) et Edwy Plenel (Mediapart). Au programme figuraient tant le bilan de la première année du quinquennat que les grands enjeux des dernières semaines. Le président de la République était particulièrement attendu sur les sujets de la Syrie, de la laïcité et de l'immigration. Voici les points qu'il fallait retenir de cette soirée au théâtre Chaillot.

1 - Macron juge que les frappes en Syrie étaient "indispensables"

"Les capacités de production d'armes chimiques ont été atteintes et détruites. Il n'y a aucune victime aux dires des autorités syriennes." Emmanuel Macron a fermement campé sur sa position concernant les frappes menées par la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni en Syrie dans la nuit de vendredi à samedi. Il a aussi indiqué qu'il a convaincu Donald Trump de garder ses forces en Syrie : "Il y a 10 jours, le président Trump disait que les Etats-Unis ont vocation à se désengager de la Syrie. Nous l'avons convaincu qu'il est nécessaire d'y rester, au-delà de ces frappes", a déclaré le président français.

"De là où je suis, on ne peut pas se contenter de donner des leçons de morale, a-t-il déclaré. Cette frappe était indispensable pour redonner de la crédibilité à la parole de notre communauté [internationale]." Le président s'est félicité d'avoir notamment recouvré cette "crédibilité" vis-à-vis des Russes.

2 - Le Président se dit "intraitable" sur la fraude fiscale, moins sur la spéculation

Entre la suppression de l'impôt sur la fortune et les autres "cadeaux faits aux plus riches", Edwy Plenel évoque 5 milliards d'euros évaporés depuis le début du quinquennat. "Je n'ai pas fait de cadeau", réfute Emmanuel Macron. Il avoue cependant une certaine impuissance à réguler les débordements. "L'ISF a été supprimé pour ceux qui investissent dans l'économie. Ceux qui spéculent? Je le regrette. Mais il est très difficile de séparer le bon grain de l'ivraie."

Quant aux 60 à 80 milliards d'euros perdus chaque année en France par la fraude fiscale, le Président se fait très formel. "Nous serons intraitables en matière de fraude fiscale, je m'y engage devant vous, il n'y aura aucune complaisance."

3 - Macron n'est "pas contre" une Journée de solidarité travaillée

Rebondissant sur les propos de la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, les journalistes ont questionné le Président sur la possibilité d'un nouveau jour férié travaillé. "C'est une piste intéressante, je ne suis pas contre", a répondu sans plus de détails Emmanuel Macron. Une telle journée de travail non payée permettrait de financer l'accompagnement des personnes âgées et handicapées.

4 - Emmanuel Macron : "Je sais l'effort qui a été fait par les retraités"

"Je sais l'effort qui a été fait, je ne crache pas dessus, et il sera compensé." Questionné sur la hausse de la CSG, Emmanuel Macron reconnaît le poids supplémentaire sur les épaules des retraités. Il évoque une compensation avec la suppression de la taxe d'habitation, tout en rappelant que les 40% de retraités les plus modestes ne sont pas concernés.

Question de priorité, et le Président énonce la sienne clairement : "J'ai besoin de remettre le pays au travail." Aussi, "on a demandé un effort [aux retraités] pour pouvoir baisser les cotisations salariales de tous les travailleurs de France", et ainsi améliorer leur pouvoir d'achat, explique-t-il. Une mesure qu'il veut avant tout favorable aux "classes moyennes".

5 - Grève des cheminots : "Je ne veux pas privatiser la SNCF", dément le Président

"A partir du 1er janvier 2020, l'Etat reprendra la dette de la SNCF", a confirmé le Président. L'arrêt des embauches au statut de cheminot permettra par ailleurs de "dégager des marges de manœuvre", estime-t-il. "En l'espèce, rien n'est fait contre les cheminots car je ne mets pas en cause le statut de ceux qui l'ont", poursuit-il.

Emmanuel Macron persiste et signe sur les grandes lignes de la réforme. "Est-ce que je peux faire l'économie de cette réforme? Non." Il dément cependant vouloir privatiser l'entreprise publique. "Je ne veux pas privatiser la SNCF, je pense que ça n'a aucun sens." Pour "plus de transparence" dans le régime des retraites, Emmanuel Macron affirme par ailleurs vouloir la fin des régimes spéciaux, y compris celui des cheminots. Un changement qui serait mis en œuvre dans le cadre de la réforme du système des retraites, prévue pour 2019.

6 - Conflits sociaux : pour Emmanuel Macron, "il ne faut pas regarder que les symptômes de la colère"

Le Président reconnaît une colère dans la société, qui est pour lui "liée aux faits que nous n'avons pas réglé les problèmes profonds de ce pays. Il ne faut pas regarder que les symptômes", ajoutant qu'il faut "corriger les injustices à la racine". Il a poursuivi : "Cette colère, on ne peut la lever que si on arrive à conduire ces transformations, à les expliquer et à unifier le pays. [...] C'est pourquoi je vais toujours au devant de cette colère."

Plus tôt dans la soirée, le Président a cependant réfuté avec virulence l'hypothèse d'un front social uni. "Vous parlez de mécontentements très différents, avec des sources très différentes : certains liés à des décisions que j'ai prises, d'autres à un mal-être qui préexistait à mon élection", a-t-il rétorqué à Edwy Plenel. "Je conteste l'orientation de votre question qui viserait à voir une logique ou à créer une coagulation entre ces mécontentements."

7 - Islam et laïcité : selon le Président, "L'Etat est laïque, la société n'a pas à être laïque"

"Est-ce que vous comprenez que certains de nos concitoyens aient peur de l'islam?" Face à la question de Jean-Jacques Bourdin, Emmanuel Macron se fait moins assertif. "Cette religion est nouvelle pour la République", estime-t-il, évoquant des changements datant de "quelques décennies".

"L'Etat est laïque, la société n'a pas à être laïque." Le Président ne souhaite par exemple pas interdire le port du foulard dans la rue – situation qu'il distingue du port du foulard dans le cadre d'une fonction d'Etat, y compris dans les écoles. "Ce dont je veux être sûr, c'est qu'aucune femme ne soit obligée de le porter", a-t-il ajouté.

8 - Loi Asile et immigration : pour Emmanuel Macron, "on ne peut pas accepter l'absence de règles"

Emmanuel Macron reconnaît dans la vague migratoire un "phénomène qui va durer" et constate : "Il faut que nous nous organisions différemment." Quant aux étrangers en situation irrégulière, "on ne peut pas

accepter l'absence de règles", affirme-t-il, évoquant la reconduite des personnes dans leurs pays d'origine dans les meilleures conditions possibles.

Le président a démenti avoir réduit sa majorité parlementaire au silence dans les négociations sur la controversée loi Asile et immigration, évoquant des "discussions légitimes". Jean-Jacques Bourdin évoque l'utilisation par Gérard Collomb du terme "submersion migratoire" : "Un terme malheureux?" "Non, pourquoi?" répond le président.

Emmanuel Macron refuse avec virulence l'idée que le projet de loi rende plus difficile les procédures de demande d'asile, rappelant la volonté de faire passer les délais de 14 mois à 6 mois en moyenne. Evoquant un appel d'Emmaüs lancé le jour même, Edwy Plenel lance le président sur la question du "délict de solidarité". Tout en reconnaissant des situations d'injustice, Emmanuel Macron est mitigé : "Dans le délict de solidarité, il y a des gens qui aident consciemment ou inconsciemment des passeurs, et ceux-là je ne veux pas les affranchir de ce délict."

Par Zoé Lastennet

LE MONDE – 14/04/2018

13 Justice : le gouvernement opte pour une réforme a minima



Suppression de la Cour de justice de la République, nomination des magistrats par le Conseil supérieur de la magistrature... le projet de réforme pour renforcer l'indépendance du parquet a été dévoilé.

Emmanuel Macron l'avait annoncé le 15 janvier devant la Cour de cassation, la réforme pour renforcer l'indépendance du parquet se ferait a minima. L'article 12 de ce texte prévoit que « *les magistrats du parquet sont nommés sur l'avis conforme de la formation du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) compétente à l'égard des magistrats du parquet* ». Selon l'exposé des motifs, la mesure est destinée à conforter l'indépendance des membres du parquet. Elle ne fait qu'entériner une pratique que les gardes des sceaux successifs respectent depuis 2009 et le départ de Rachida Dati.

Les constitutionnalistes estiment néanmoins que « cranter » cette pratique dans la loi fondamentale est un progrès puisqu'elle dépendait du bon vouloir des gouvernements. Cela correspond au plus petit dénominateur commun auquel le projet de réforme constitutionnelle voulu par François Hollande lors de son quinquennat avait été réduit en 2016, au pied du Congrès de Versailles... qui n'avait pas été convoqué.

Promesse tenue

Autre disposition reprise de ce précédent projet, le transfert du pouvoir disciplinaire pour les membres du parquet au CSM, même si le garde des sceaux reste maître de la saisine de l'institution. Le premier président de la Cour de cassation et son procureur général avaient plaidé en janvier pour que, au minimum, le CSM puisse avoir l'initiative de proposer les nominations de procureurs et procureurs généraux, comme il l'a pour les hauts magistrats du siège. En vain. Le gouvernement garde la main.

Autre promesse tenue, la suppression du siège offert aux anciens présidents de la République au Conseil constitutionnel. Une survivance critiquée comme une marque de l'emprise du pouvoir politique sur l'institution chargée de juger la conformité des lois à la Constitution. M. Macron fait une fleur à Valéry Giscard d'Estaing avec une disposition transitoire lui permettant de continuer de siéger, Nicolas Sarkozy et François Hollande y ayant renoncé.

Autre symbole supprimé, la Cour de justice de la République. Cette juridiction d'exception, composée de magistrats et de parlementaires, devait juger les crimes ou délits commis par les ministres dans l'exercice de leur fonction. Désormais, ils seront jugés par la cour d'appel de Paris. Les procédures seront filtrées en amont par une commission composée de trois magistrats du siège à la Cour de cassation, deux membres du Conseil d'Etat et deux magistrats à la Cour des comptes, afin de « *préserver l'exercice de la fonction de ministre écartant les procédures judiciaires abusives n'ayant pour seul but que de porter atteinte à cette fonction* ».

Afin d'exclure la mise en cause de la responsabilité pénale d'un ministre pour des délits involontaires, le projet de loi précise que « *leur responsabilité ne peut être mise en cause à raison de leur inaction que lorsque celle-ci résulte d'une décision qu'ils ont prise* ». L'idée reprend ce que le code pénal prévoit sur la responsabilité des élus qui rappelle qu'« *il n'y a point de crime ou de délit sans intention de le commettre* ».

Par [Jean-Baptiste Jacquin](#)

L'OPINION – 16/04/2018

14 La loi Asile et immigration soulève un petit vent de rébellion dans la majorité



Une poignée de députés LREM devraient s'abstenir ou même voter contre le projet de loi Collomb. Si le phénomène est marginal, le symbole serait lourd. Ce serait la première scission entre élus macronistes

Le projet de loi Asile et immigration de Gérard Collomb est débattu toute la semaine en première lecture dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. La rapporteure, la députée de Paris Elise Fajgeles, et l'orateur LREM, son collègue de Gironde Florent Boudié, ont sélectionné 170 amendements qui seront défendus au nom du groupe sur 1 100 au total. Le vote doit avoir lieu en fin de semaine, avant les vacances parlementaires.

Jeudi soir, cinq femmes étaient reçues place Beauvau. Cinq députées de La République en marche ont échangé deux heures durant dans les salons du ministère de l'Intérieur, avec Gérard Collomb et son cabinet. L'ancien maire de Lyon a écouté patiemment ses interlocutrices. « Comment peut-on imaginer que dans un petit collectif nous ne soyons qu'une tête ? », lui a demandé la députée du Bas-Rhin, Martine Wonner. Comme ses collègues présentes (Stella Dupont, Sonia Krimi, Florence Granjus,

Sandrine Mörch), cette ancienne directrice médicale du Samu social de Paris est assez critique sur le projet de loi Asile et immigration. Pour la première fois du quinquennat, [de véritables dissensions apparaissent au sein de la majorité](#).

Le sévère recadrage mardi du président du groupe [Richard Ferrand](#) – qualifiant les députés rebelles d' « autoentrepreneurs » à leur propre compte – n'y a rien changé. L'avertissement sonnait presque comme une sommation avant risque d'exclusion. « Ce ne sont pas des menaces mais juste le rappel des règles que nous avons adoptées à l'unanimité au début de notre mandat. On ne peut pas manquer à la solidarité envers les décisions du groupe arrêtées démocratiquement », explique à *l'Opinion* Richard Ferrand.

Dans son viseur, une vingtaine de députés opposés à la philosophie du texte. Ils ont procédé à leurs propres auditions sur le sujet. « Ils sont radicaux dans la méthode. Collomb a vu ça comme un acte de défi. Le ministère de l'Intérieur et l'Élysée l'ont très mal pris », raconte un député macroniste.

« **Verrouillage** ». L'ambiance angélique des débuts semble loin. « Je ne me considère aucunement comme frondeuse. Mais je trouverai indigne que la question de l'humain ne soit autorisée que [dans le vocable de La France insoumise](#) », fait valoir Martine Wonner. La députée alsacienne aura finalement droit à cinq minutes de parole lors de la discussion générale du texte lundi. Avec ses collègues rebelles, elle va déposer 29 amendements, rejetés en commission la semaine dernière, pour revenir sur des points fondamentaux du texte : raccourcissement du délai de rétention, interdiction de la présence des mineurs, droit d'accès au travail...

« Dire qu'on est autoentrepreneur parce qu'on veut déposer des amendements, c'est inaudible. J'en suis à mon troisième mandat et je n'ai jamais entendu ça. Si tous les députés autoentrepreneurs s'allient, ça va faire une belle entreprise ! », fulmine le député LREM de la Vienne, Jean-Michel Clément, ex-PS, l'un des plus « jusqu'au-boutistes ». L'amendement qui revient sur la rétention des mineurs compte 30 cosignataires. Mais aucune de leurs mesures n'a de réelle chance d'être adoptées.

Le problème, c'est que le texte génère certaines frustrations au-delà des députés les plus critiques de « l'aile gauche » macroniste. Depuis début janvier, Gérard Collomb a entrepris un important travail en amont avec la majorité pour déminer le terrain. Sans grand résultat : lors des 28 heures de débats en commission, nombre de parlementaires ont eu le sentiment d'échanger dans le vide. « C'est Gérard Collomb qui bloque. Il a une barrière psychologique, il ne veut pas qu'on touche à son texte », glisse un jeune député macroniste.

[Au sein du groupe MoDem également, les parlementaires constatent aussi leur faible influence](#). « Les sujets ont été négociés avant. Collomb a verrouillé son texte. Il commet une erreur », juge un député centriste. « Quand la coconstruction est aboutie, il faut avancer. Il n'y a pas de verrouillage, simplement des décisions claires et collectives après débat, qui s'imposent à tous », défend Richard Ferrand.

Même le député du Val d'Oise Aurélien Taché, auteur d'un rapport remarqué sur l'intégration, a dû batailler pour imposer ses amendements. En commission, Gérard Collomb lui avait demandé de les retirer. Finalement, après d'intenses discussions avec le cabinet du ministre de l'Intérieur, il défendra en séance plusieurs modifications du texte, dont l'une vise à autoriser l'accès au travail pour les demandeurs d'asile à partir de neuf mois de présence en France. « Si certains collègues sont déçus, c'est parce que, dès que le ministre dit non, ils s'autocensurent. Il faut être dans une logique de portage politique ferme. Tout cela ne se fait pas en un claquement de doigts », estime-t-il.

« **Scénarisation** ». Malgré les appels à l'unité de Richard Ferrand, plusieurs députés feront bien entendre leur propre voix dans ce débat passionné. Loin d'être une frondeuse, la députée des Alpes-Maritimes Alexandra Valetta-Ardison défendra trois amendements dans l'hémicycle, dont l'un va à l'encontre de l'avis d'une large majorité de ses collègues. L'ancienne collaboratrice de Michèle Tabarot (LR) veut s'opposer à l'élargissement du regroupement familial. Les Républicains devraient défendre un amendement dans le même sens. « Je voterai cette disposition quel que soit le parti qui la défend. C'est de l'ordre de l'intime conviction », s'explique-t-elle.

Au final, combien seront-ils à ne pas soutenir le texte du gouvernement ? Jean-Michel Clément assure qu'il votera contre. D'autres parlent pour le moment d'abstention, à l'instar de Matthieu Orphelin, député du Maine-et-Loire. Ce proche de Nicolas Hulot a expliqué vendredi dans un communiqué avoir « pris ce jour la décision difficile de ne pas voter pour ». « Tout sauf un début de fronde », précise-t-il.

Le vent de rébellion devrait se limiter à une poignée de députés. Mais ce vote risque fort de marquer la première scission au sein de la majorité. « Ce qui nous inquiète, ce sont les traces que ce texte peut laisser », estime un député proche d'Emmanuel Macron. Certains pourraient-ils quitter le groupe ? « Je n'exclus aucune hypothèse », assure Jean-Michel Clément, que nombre de ses collègues soupçonnent de « chercher une scénarisation » à sa sortie.

C'est dans ce contexte inédit que les députés de la majorité se quitteront avant deux semaines de vacances parlementaires. « Il ne faut pas donner à ce texte plus d'importance qu'il n'en a. Il répond à des problématiques du ministère de l'Intérieur. Il nous faut maintenant construire un discours politique sur la question migratoire », plaide Aurélien Taché. Mais si des députés LREM devaient quitter le groupe à l'issue de l'examen de ce projet de loi, l'unité serait rompue. Emmanuel Macron rêve sans doute d'une autre façon de célébrer un an de mandat.

Caroline Vigoureux

::: INTERNATIONAL

LES ECHOS – 16/04/2018

15 Justin Trudeau : « Je suis totalement aligné avec Emmanuel Macron sur les grands enjeux internationaux »



Le Premier ministre canadien Justin Trudeau qui préside le G7, est lancé dans une grande tournée internationale.

Après avoir reçu le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg, début avril à Ottawa, il assistait au Sommet des Amériques ce week-end à Lima avant de rencontrer lundi à Paris le président Macron et s'adresser mardi à l'Assemblée nationale.

Après Lima et avant Londres, le Premier ministre canadien Justin Trudeau doit arriver ce dimanche à Paris pour une visite officielle lundi et mardi. Il affiche, dans un entretien aux Echos, sa grande proximité politique avec le président français.

Après votre rencontre ce lundi avec Emmanuel Macron, quel message porterez-vous mardi devant l'Assemblée nationale française ?

C'est un grand honneur de m'adresser à l'Assemblée nationale. Mais aussi une surprise étant donné l'amitié profonde et intense qui existe depuis longtemps entre le Canada et la France, car aucun Premier ministre canadien n'avait eu cet honneur, ce privilège avant moi. C'est une occasion importante pour parler non seulement de nos valeurs partagées, de nos atomes crochus, mais aussi du travail que nous allons faire ensemble dans les années à venir sur nos grandes priorités. Sur le changement climatique, la France avec la COP21 a pris un leadership avec la participation du Canada. Nous prenons nos

responsabilités très au sérieux. Au G7, présidé cette année par le Canada, nous avançons aussi des mesures comme celles nécessaires pour nettoyer les océans des déchets plastiques. Je vais aussi défendre l'idée du « commerce progressiste » pour que le libre-échange et la croissance économique profitent à tous.

Avec Emmanuel Macron, représentez-vous un renouvellement de la classe politique ?

Si l'on regarde les similarités entre sa campagne politique et la mienne, nous avons, tous les deux, cherché à rassembler, non pas à miser sur de vieux jeux de division et d'attaques personnelles. Nous avons mis l'accent sur la croissance pour tous. Nous sommes totalement alignés sur ces questions mais aussi sur les autres enjeux, que ce soit l'engagement positif envers le monde, que ce soient les changements climatiques, que ce soit l'ordre international, que ce soit le travail pour la paix et la sécurité. C'est toujours un grand plaisir de travailler avec Emmanuel.

Le Canada parviendra-t-il à atteindre les objectifs de l'accord de Paris de 2015 sur le réchauffement climatique ?

Nous allons atteindre les cibles de l'accord de Paris sur le climat. C'est essentiel. Au Canada, on parle désormais de plan concret. A partir du 1^{er} janvier 2019, il y aura ainsi une tarification sur le carbone. Nous sommes en train d'adopter des mesures pour protéger nos océans et pour développer nos ressources de façon responsable et limitée. Mais il est important d'augmenter nos ambitions. A chaque mesure prise on doit rechercher comment préparer les prochaines étapes. Vis-à-vis des Etats-Unis, au niveau fédéral, le président américain a fait un pas en arrière par rapport à Paris. Nous continuons cependant à travailler avec lui là où il existe des terrains d'entente. Mais nous travaillons avec les entreprises, les milieux d'affaires, les membres du Congrès, les gouverneurs, et avant tout avec les maires des grandes villes américaines.

Au Canada, les écologistes vous reprochent d'avoir ouvert la voie à la construction du pipeline Keystone. Et l'élargissement de l'oléoduc Trans Mountain menace de faire éclater une crise constitutionnelle entre l'Alberta et la Colombie britannique...

Pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, l'Alberta, où se trouvent nos principales ressources pétrolières, a mis une limite absolue sur les émissions de gaz à effet de serre. Parce que nous avons pu démontrer que l'on appuierait le nouvel oléoduc qui doit atteindre de nouveaux marchés vers l'Asie. Les Canadiens et les gens à travers le monde savent que l'on ne peut plus faire un choix entre ce qui est bon pour l'environnement et ce qui est bon pour l'économie. Il faut faire les deux en même temps, et, surtout, il faut financer la transition vers la réduction de l'utilisation de produits pétroliers. On ne peut pas tout changer dans nos économies du jour au lendemain. Il est certain que des gens de gauche, des écologistes sont préoccupés, mais aussi des gens de droite, qui n'aiment pas l'idée d'une taxation sur le carbone. Mais la grande majorité des Canadiens comprend qu'il faut être responsable par rapport aux générations futures.

Comment allez-vous, au G7, plaider pour votre objectif d'égalité des genres ?

La première chose est de faire comprendre que l'égalité des genres, ce n'est pas simplement faire la bonne chose, morale ou éthique, mais que c'est aussi une façon de reconnaître que c'est bon pour l'économie, pour la croissance. Au G7, notre ambassadrice à Paris, Isabelle Hudon, et Melinda Gates, qui sont les coprésidentes d'un conseil consultatif sur l'égalité des sexes, auront comme responsabilité de suivre nos discussions, nos propositions pour s'assurer que l'on garde toujours une perspective par rapport à l'égalité des genres. On ne peut plus mettre cet enjeu-là dans un silo à part : cela doit passer dans toutes nos discussions. Nous sommes en accord avec Emmanuel Macron qui a fait preuve de beaucoup de leadership sur cet enjeu-là.

Avez-vous bon espoir que l'accord de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne soit ratifié par les 27 ?

Le Ceta (Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne) peut être un exemple de comment on peut protéger les intérêts et les préoccupations de nos citoyens tout en créant de la croissance économique. Il est sûr qu'il y a toujours des inquiétudes. Au Canada, nous avons pu rassurer nos producteurs de fromage. Le commerce international progressiste est une bonne chose pour des pays qui, comme le Canada, la France et les autres pays de l'Union européenne, partagent des préoccupations communes. Depuis son entrée en vigueur à 90 %, en septembre à titre provisoire, on enregistre déjà des résultats positifs, dans le commerce entre nos deux pays, dans les investissements canadiens en France et vice-versa.

Pouvez-vous vous entendre sur le commerce international avec Donald Trump ?

Il est certain que le Canada demeure un ardent défenseur de l'ordre économique mondial basé sur les règles. Le Canada dépend étroitement du commerce mondial et a toujours su en profiter. Parce que nous avons plus de ressources que de population pour les [consommer](#). Et cela depuis des siècles. Pour nous, les discours protectionnistes du président Donald Trump sont une préoccupation.

Donald Trump a-t-il a raison de faire peur à la Chine pour ouvrir ses marchés ?

Je pense que la Chine doit se rendre compte que certaines pratiques ne sont pas alignées avec les intérêts de la communauté internationale. Pour l'acier et l'aluminium, nous avons dû faire face aux pratiques chinoises. Nous avons des approches différentes de celles de l'administration américaine, mais nous comprenons que parfois mettre la pression, cela peut conduire à des changements positifs.

Propos recueillis par Jacques Hubert-Rodier

L'OPINION – 16/04/2018

16 Catalogne: 350 000 personnes défilent contre la détention d'indépendantistes



Parmi les dirigeants accusés de rébellion figure Jordi Sanchez, à qui les indépendantistes souhaitent confier la présidence de la région

Ils étaient plus de 350 000 à fouler le pavé barcelonais. Dimanche 15 avril, [les partisans de l'indépendance de la Catalogne](#) ont défilé pour réclamer la remise en liberté des dirigeants indépendantistes incarcérés par la justice espagnole. Les manifestants portaient pour beaucoup les couleurs rouge et jaune de [la Catalogne](#). Parmi les dirigeants accusés de rébellion figure Jordi Sanchez, à qui les indépendantistes souhaitent confier la présidence de la région.

Jordi Sanchez est incarcéré pour rébellion et sédition pour avoir participé à l'organisation du référendum d'autodétermination du 1er octobre dernier, jugé illégal par Madrid. Il avait demandé mardi l'autorisation de sortir de prison afin de se rendre à la session du Parlement catalan. Le Tribunal suprême espagnol avait refusé de le libérer de prison, l'empêchant ainsi d'être nommé vendredi président de l'exécutif catalan comme le souhaitait le parlement de la région, qui avait de nouveau présenté pour le poste la candidature du dirigeant indépendantiste. Le parlement catalan a décidé, après l'annonce du Tribunal suprême, de reporter la session prévue vendredi à Barcelone.

Vers un nouveau scrutin ? Jordi Sanchez, qui était numéro deux de la liste Junts per Catalunya (Ensemble pour la Catalogne) lors des élections du 21 décembre dernier, avait renoncé à se présenter à la présidence catalane en mars car il n'avait pu obtenir sa sortie de prison. Au cas où l'élection du président régional ne serait pas possible d'ici le 22 mai, un nouveau scrutin devra être organisé en Catalogne.

Dans un entretien à la chaîne de télévision catalane TV3 enregistré à Berlin et diffusé dimanche soir, l'ancien président de la Catalogne Carles Puigdemont a estimé qu'il fallait éviter de nouvelles élections régionales. « Nous devons trouver un moyen d'éviter de nouvelles élections », a déclaré Carles Puigdemont. Il s'agissait de sa première interview depuis la décision de la justice allemande de ne pas l'extrader. « Mais il n'y a pas de risque zéro que cela se produise parce qu'il y a une autre partie impliquée, à savoir le gouvernement espagnol », a-t-il ajouté.

LE FIGARO – 16/04/2018

17 Le fossé se creuse entre Bruxelles et Ankara



D'ici peu de jours, la Commission Juncker va publier son examen rituel des progrès d'Ankara vers l'adhésion à l'UE. Un débat aussi vain qu'empoisonné.

C'est le bal des hypocrites. L'homme qui a décidé de tourner les talons, le président turc Erdogan, jure en maniant l'invective qu'on ne l'a jamais accepté comme partenaire. L'UE s'estime trahie dans ses avances de bonne foi mais n'a toujours pas trouvé les mots pour prononcer la séparation. D'ici peu de jours, et un an après le référendum qui a fait basculer la Turquie dans l'autocratie, la Commission Juncker va publier son examen rituel des progrès d'Ankara vers l'adhésion à l'UE. De la valse lente, le mouvement a sombré dans la pantomime. L'exercice pourrait être le dernier. Et le pouvoir turc retournera, comme à son habitude, le document par envoi recommandé à des auteurs qui n'y croient plus.

«Il vaudrait mieux parler d'un rapport de régression, lâche à rebours de ses convictions initiales Marc Pierini, diplomate vétéran du monde musulman et ex-ambassadeur de l'UE à Ankara. La Turquie s'est clairement éloignée des règles de l'État de droit auxquelles elle avait adhéré en obtenant le statut de pays candidat en 2004 [...] Erdogan est aujourd'hui dans une logique de survie politique qui l'oblige à emprisonner les juges, les journalistes et les acteurs de la société civile.» Bref, à rompre avec des principes que l'Europe porte au plus haut.

Individuellement, les grandes capitales semblent prêtes à marquer la fin de l'intermède, sur fond de personnalisation du pouvoir turc et de purge sans fin, vingt mois après le putsch raté de juillet 2016. L'un après l'autre, les dirigeants allemands (septembre 2017), néerlandais (octobre), autrichiens (décembre), belges et français (janvier) ont dit clairement que l'accession de la Turquie à l'UE n'a plus lieu d'être. Angela Merkel, longtemps réticente, n'a pas hésité quand ce sujet embarrassant s'est imposé dans la course électorale au Bundestag, au profit de l'extrême droite.

Diplomatiquement, les Pays-Bas ont été le plus loin, en réduisant leur représentation au niveau d'un chargé d'affaires. **Mais c'est Emmanuel Macron qui a clairement montré la porte de sortie**, déclarant devant son hôte turc qu'il est temps de sortir des faux-semblants: «Nous devons sortir d'une hypocrisie qui consiste à penser qu'une progression naturelle vers l'ouverture de nouveaux chapitres (d'adhésion)

est possible», disait-il le 5 janvier. Il rompait ainsi avec l'argument des chancelleries selon lequel il n'y aurait rien à gagner à sortir de l'ambiguïté. Ankara, lui, rejette encore tout autre scénario que l'adhésion promise.

Plusieurs éléments ont facilité le basculement des Européens. Les opinions publiques - Allemands et Néerlandais surtout - ont mal pris que l'homme fort d'Ankara prétende interférer sur leurs choix électoraux en maniant l'insulte, quelques mois après avoir agité la diaspora turque en faveur du «oui» à son référendum constitutionnel. Les États européens, eux, n'ont pas apprécié que la Turquie, «bouclier» de l'Otan, mène sa guerre en Syrie en bonne intelligence avec le Kremlin, et dans une tension croissante avec les capitales occidentales. Ankara apparaît de moins en moins comme le partenaire stratégique irremplaçable, celui avec lequel la rupture n'aurait que des inconvénients.

À l'échelon de l'UE, pourtant, le prisme s'inverse et l'intérêt collectif prime souvent sur les préoccupations nationales. [Un récent sommet européen a dénombré les voix, et les partisans d'une rupture consommée avec la Turquie se sont comptés sur les doigts de la main.](#) Si le cap politique suivi par le président Erdogan est clairement incompatible avec une entrée dans l'UE, celle-ci n'a pas vraiment besoin de geler, de suspendre ou de terminer l'avancée vers l'adhésion: l'unanimité des Vingt-Huit est nécessaire pour conclure chacun des 35 chapitres d'adhésion. Seize de ces chapitres ont été ouverts, un seul a abouti en douze ans et tout est bloqué depuis 2016.

[Ce statu quo peut-il s'éterniser?](#) Pour contourner un débat aussi vain qu'empoisonné sur l'entrée de la Turquie, Emmanuel Macron et Bruxelles aimeraient formaliser un «partenariat» privilégié, une collaboration moins politique et réduite aux intérêts communs, économique, migratoire ou policier. «Il ne s'agit pas de déconstruire, mais de resserrer l'ambition, dit Marc Pierini. De facto, on en est déjà là, même si Erdogan refuse de l'admettre pour des raisons de politique intérieure.» Le pacte migratoire finalisé en mars 2016 afin de stopper, sur la côte anatolienne, l'afflux de réfugiés et de migrants en route pour l'Europe témoigne d'une coopération profitable. L'UE y trouve son compte avec des passages pratiquement réduits à néant en mer Égée, tout comme Ankara qui bénéficie des retombées d'une assistance en milliards d'euros. Le plan fonctionne et il restera pour longtemps la plus vaste opération humanitaire engagée par l'Europe, en dépit des récriminations politiciennes entendues de part et d'autre.

D'autres dossiers sont déjà ouverts même s'ils avancent lentement, comme la libéralisation des visas, l'extension de l'union douanière aux produits agricoles et aux services, l'énergie et bien sûr la lutte contre le terrorisme. Malgré les tensions politiques, l'Europe reste de loin le premier partenaire commercial d'Ankara, tandis que la Turquie est le 4e marché d'exportation de l'UE.

Turquie : Erdogan, président tout-puissant //

<http://premium.lefigaro.fr/international/2018/04/15/01003-20180415ARTFIG00122-erdogan-president-tout-puissant.php>

Jean-Jacques Mével

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>

